



QUAND LES SALARIES DES DEPOTS DE PRESSE SE MOBILISENT

A l'heure où la question du pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations de nombreux salariés, les personnels de plusieurs dépôts de presse ont placé la demande de revalorisation salariale au cœur de leurs revendications.

En effet depuis le mois de juin, les salariés de trois dépôts se sont mobilisés avec l'aide du SGLCE CGT. Ces mobilisations ont permis d'aboutir à la signature d'accords.

Ainsi, les salariés ont obtenus des augmentations significatives de leur rémunération sur les dépôts de :

Clermont Ferrand :

- ↪ Prime exceptionnelle de 500€ à tout le personnel en juin 2008
- ↪ Augmentation salariale de 10% à compter de juillet 2008
- ↪ Paiement des heures de grève.

Vannes :

- ↪ Augmentation de 7% des salaires.

Périgueux :

- ↪ Prime d'ancienneté de 12%, (3% tous les trois ans).
- ↪ Prime exceptionnelle de 24% payable en octobre 2008.
- ↪ Négociation salariale avant la fin de l'année.

Ces victoires sont le fruit de la mobilisation des salariés des dépôts, de la solidarité et des actions de soutien apportés par le SGLCE CGT.

Comme pour les dépôts de presse qui nous ont déjà rejoint, notre organisation syndicale CGT se propose d'aider à la réalisation du cahier revendicatif et à soutenir leurs actions et à mettre en contact, entre eux, les salariés des différents dépôts de presse.

Le SGLCE CGT, syndicat fortement implanté dans le secteur de la distribution, vous propose de prendre contact au tel 01.43.31.42.58 ou au 06.76.09.19.39

Site internet : www.cgt-sad.info